

LE CERCLE D'OUTRE-MANCHE AU CŒUR DES REFORMES

3- Un guichet unique pour l'Emploi

- **Octobre 2006 - Le Cercle d'outre-Manche** propose la **fusion de l'ANPE et de l'Unedic, sur le modèle des guichets uniques des Jobcentres plus britanniques** :

➤ « *En 2002, dans le cadre du programme One, les services de l'emploi sont passés à un mode de fonctionnement **centralisé et simplifié**: les Jobcentres (service de placement / ANPE) et les Benefits Agencies (services de paiement / UNEDIC) **ont fusionné en guichets uniques** : les Jobcentres plus. Ces agences permettent ainsi au demandeur d'emploi d'effectuer toutes les démarches administratives en une seule fois, c'est le fameux one stop service* ». (« **My neighbour is rich** », 2^e rapport du CoM, annexes « 5 fiches prêtes à l'emploi », p.7).

- **Janvier 2007 – programme de Nicolas Sarkozy, candidat à la présidence de la République** :

« *L'ANPE et l'Unedic seront réunies en un seul service public de l'emploi, qui interviendra immédiatement et de manière personnalisée pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de trouver ou retrouver un emploi beaucoup plus rapidement qu'aujourd'hui* » (programme sur le service public de l'emploi)

31 janvier 2008 - Adoption par l'Assemblée nationale et le Sénat de la fusion de l'ANPE et de l'UNEDIC. Une seule institution sera désormais chargée d'assurer les missions dévolues aux deux anciens organismes. Ces missions consistent à prospecter le marché du travail, accueillir et inscrire les demandeurs d'emploi, leur offrir un accompagnement, procéder à leur placement et à leur indemnisation.

Les « **Pôles Emplois** » simplifient depuis le 5 janvier 2009 le placement et l'indemnisation des 2,2 millions de chômeurs du pays.